

POLITIQUE DE SECURITE ET DE DEFENSE COMMUNE

Mission d'assistance de l'Union européenne pour une gestion intégrée des frontières en Libye (EUBAM Libya)

Janvier 2015

CONTEXTE DE LA MISSION

La mission d'assistance de l'Union européenne pour une gestion intégrée des frontières en Libye (EUBAM Libya) a été déployée dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) en mai 2013 afin d'aider les autorités libyennes à améliorer et à renforcer la sécurité des frontières du pays. Cette mission civile répond à une invitation lancée par la Libye et fait partie de l'approche globale de l'UE visant à appuyer la reconstruction du pays après le conflit qu'il a connu. Le mandat de l'EUBAM Libya a une durée de deux ans; la mission a son quartier général à Tripoli. Elle n'exerce aucune fonction exécutive et doit réaliser ses objectifs essentiellement grâce au transfert de savoir-faire et non de fonds. Son budget annuel s'élève à environ 26 millions d'euros.

MANDAT ET OBJECTIF

L'EUBAM Libya aide les autorités libyennes à renforcer la gestion des frontières ainsi que la sécurité des frontières terrestres, maritimes et aériennes. Mission civile de gestion des crises dont le mandat comporte un volet "renforcement des capacités", l'EUBAM assiste les autorités libyennes au niveau stratégique comme opérationnel. Les experts de l'EUBAM ont pour tâche de conseiller, de former et d'encadrer leurs homologues libyens en vue de renforcer les services frontaliers conformément aux normes et aux meilleures pratiques internationales, ainsi que de les conseiller dans la définition d'une stratégie nationale libyenne de gestion intégrée des frontières.



ACTIVITÉS DE LA MISSION

Au niveau stratégique, l'EUBAM a aidé les autorités libyennes à mettre en place un organe interministériel, le groupe de travail sur la gestion des frontières, afin de coordonner les actions entreprises par la marine, la police, les gardes-frontières, les douanes et tous les autres organismes concernés. La mission joue en outre un rôle moteur, en coopération étroite avec ce groupe de travail, pour coordonner l'aide internationale dans le domaine de la gestion des frontières.

Le contenu des activités de l'EUBAM Libya en matière de formation, de conseil et d'encadrement a couvert tous les aspects de la gestion intégrée des frontières, par exemple la coopération au sein des agences et entre elles, les méthodes de gestion des risques, l'usage optimal des équipements existants et la restructuration des agences afin d'en accroître l'efficacité. La mission a assuré des formations et fourni des conseils en matière de gestion des frontières sur plusieurs sites, notamment à Ghadames, Ra's Ajdir, Tripoli et Misrata. Des centaines d'agents chargés de la gestion des frontières libyennes ont reçu une formation et des conseils sur la sûreté aérienne, les meilleures pratiques douanières, les contrôles des véhicules et des passeports, l'analyse des risques, la coopération internationale et inter-agences et la recherche et le sauvetage en mer, entre autres.

Du fait de la situation politique et sécuritaire en Libye, l'EUBAM mène ses activités à partir de la Tunisie depuis août 2014. Étant donné que les possibilités de conseiller, d'encadrer et de former les homologues libyens de la mission sont limitées, l'effectif de l'EUBAM Libya a été ramené à 17 membres internationaux le 14 octobre. Compte tenu de cette capacité limitée, la mission a continué à soutenir les douanes et les gardes-côtes libyens lors d'ateliers et de séminaires organisés en dehors de la Libye.

*La **politique de sécurité et de défense commune (PSDC)** de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".*

*Basée à Bruxelles, la **capacité civile de planification et de conduite (CPCC)** est la structure permanente chargée d'assurer de façon autonome la conduite opérationnelle des opérations civiles menées au titre de la PSDC. Placée sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale du Haut Représentant, la CPCC assure la planification et la conduite effectives des opérations civiles de gestion de crises relevant de la PSDC, ainsi que la mise en œuvre appropriée de l'ensemble des tâches liées aux missions.*

D'autres informations et documents de référence figurent à l'adresse
www.eeas.europa.eu/csdp